



GROUPE AVENIR 21

Nous sommes heureux de relancer la politique sportive du Groupe Avenir 21, proposé aux jeunes judokas de Côte d'or. La possibilité de participer, pour la dixième saison, au projet de la politique sportive des benjamins et minimes.

ENGAGEMENTS DU COMITÉ

Le comité de Côte d'Or, dans le cadre de sa politique sportive «Benjamins et Minimes », propose aux jeunes :

1. N'ayant pas eu de RDV sportif en 2020/2021, nous ne pouvons pas nous appuyer sur des résultats ! Aussi nous demandons aux enseignants de proposer cette politique sportive aux jeunes les plus motivés

Un **projet complémentaire à celui des clubs et du projet de la ligue BFC**, proposant

- Un entraînement hebdomadaire le mercredi : **QUI N'EST PAS OBLIGATOIRE, mais souhaitable** 16h00 à 18h00 au Dojo Régional CREPS Mirande
- Des tournois, des stages, départementaux, inter départementaux
- Des regroupements départementaux et ligue
- Les nouveaux écussons « Groupe Avenir 21 » aux couleurs du département sont en cours de fabrication et vous seront remis très prochainement

L'encadrement et les déplacements sur les championnats officiels restent à la charge des jeunes ou de leur club.

Une participation financière globale est demandée pour l'ensemble du projet.

Cette participation concernera la période de septembre 2021 à août 2022

- Les jeunes nés en 2010/2011 : 70.00€
- Pour les 2009/2008 : 90.00 €

Cette somme devra être acquittée, **avant le 15 octobre 2021**, par chèque libellé au nom du Comité de Côte d'Or.

ENGAGEMENT DE L'ATHLETE

Je m'engage à suivre le programme de la politique sportive du Comité Départemental de Côte d'Or et de participer, conjointement à la vie sportive dans mon club.

Je soussigné Madame, Monsieur..... responsable légal de

....., licencié au club de

Déclare avoir pris connaissance des engagements liés à la participation au « **GROUPE AVENIR 21** » pour la saison 2021-2022

Signatures des parents

Signature de l'athlète

Signature du club

Comité Judo 21